

Commune de BIGNOUX

Terrain cadastré : lieu-dit "Plaine de Bignoux", section AV n°468, 477 et 486

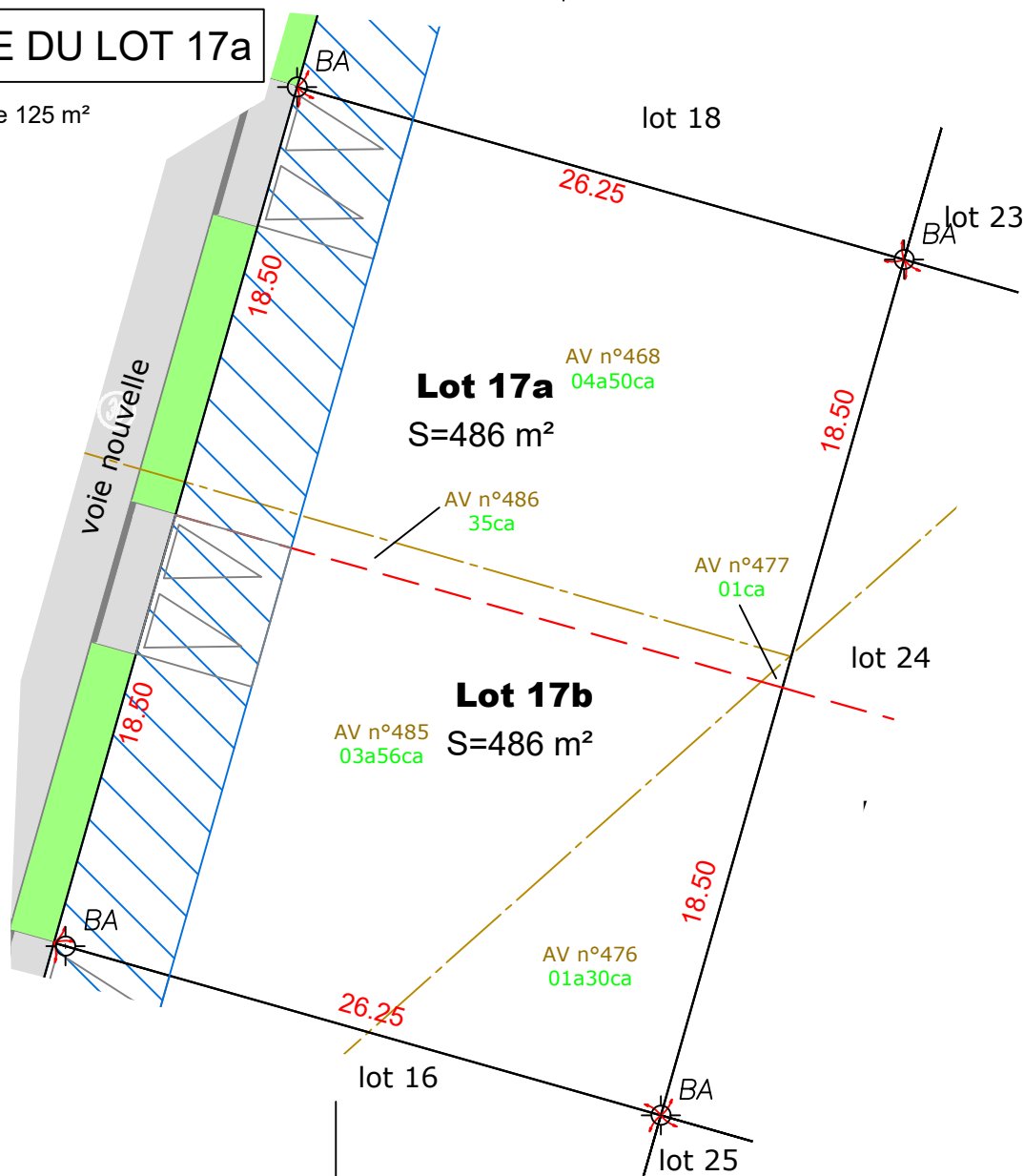
"Lotissement LE CLOS DES VIGNES III"



PLAN DE VENTE DU LOT 17a

Surface de Plancher maximale 125 m²

Echelle: 1/300



LEGENDE

- Division projetée
- Limite de lot
- 19.52 Cotes de lot
- BA Borne existante
- Entrée de lot imposée 6.00X5.00m
- Limites du périmètre définies par les documents fonciers établis le 01/03/2022 et le 20/02/2023 par M. Valentin BODET, Géomètre-Expert à POITIERS.
- Signe d'appartenance
- Zone non constructible, 5.00m en façade des lots concernés
- Clôture
- Application fiscale issue du plan cadastral, non définie contradictoirement

PLAN DE SITUATION :



Notas : Découpage des lots, tracé des entrées et des zones constructibles à partir du plan informatique (PA-CLOS DES VIGNES Modif2.dwg) transmis le 12/05/2023 par M. Clément BOUTIN de la Société PLAN URBA SERVICES.

- Les contraintes architecturales et les servitudes mentionnées dans le règlement, sur le plan de composition du lotissement et sur le schéma des contraintes urbaines.

Dossier : 822037 - VB

Date : 23/10/2025

SELARL BRANLY-LACAZE
24 rue de Bonneuil Matours
86000 Poitiers
Tel : 05-49-41-23-11
poitiers@branly-associes.com

